



## ASSOCIATION ACTION SOLIDARITE MADAGASCAR

(Association loi de 1901)

### RAPPORT ANNUEL 2023

Rapport réalisé conformément aux obligations mentionnées dans les statuts adoptés le 27/02/2019, articles XII, XV, XVIII, XIX. L'objet social de l'association est mentionné dans l'article III des statuts. Avec le concours des Caisses régionales Groupama et de Groupama Assurances Mutuelles, ses missions principales sont de soutenir, coordonner, vérifier et promouvoir les actions solidaires menées à Madagascar par les associations *Action Solidarité Madagascar* implantées dans les départements et régions françaises. L'association nationale peut réaliser des actions en direct à Madagascar et nouer des partenariats.

Le rapport annuel est composé d'un rapport d'activité et d'un rapport financier (rapport moral).

### Table des matières

RAPPORT d'ACTIVITE .....	2
Etat des adhérents au 31 décembre 2023.....	2
Activités en 2023.....	2
1. Organisation/fonctionnement .....	2
2. Relation avec la Biscuiterie de l'Abbaye.....	4
3. Vie des associations et de leurs projets .....	5
4. Perspectives.....	10
RAPPORT FINANCIER .....	12
Présentation des recettes.....	12
Présentation des dépenses .....	12
Position du compte BNP Paribas .....	13
Perspectives .....	13

## RAPPORT d'ACTIVITE

### Etat des adhérents au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, les adhérents sont désormais au nombre de 37, soit 3 membres supplémentaires par rapport à la fin de l'exercice 2022 :

- 12 membres fondateurs. Les membres fondateurs sont les 9 Caisses régionales Groupama ainsi que Groupama Assurances Mutuelles, Groupama Océan Indien et Groupama Forêts Assurances.
- 22 membres actifs, qui sont des partenariats Groupama et Générations Mouvement : les 21 associations sous la dénomination « Action Solidarité Madagascar » (les associations 77-IdF, Oise-Somme, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique, Aveyron-Lozère, Landes, Corrèze, Pas-de-Calais, Aube, Orne, Sarthe, Eure, Eure-et-Loir, Manche-Calvados, Mayenne, Gironde, Dordogne, Haute-Vienne, Méditerranée, Rhône-Alpes Auvergne, Océan indien) et la Fédération nationale de Générations Mouvement.
- 3 nouveaux membres, dits « membres Groupama actifs », que sont les sociétés Groupama Immobilier, Groupama Gan Reim (GGReim) et de la Société Forestière Groupama (SFG).

### Activités en 2023

L'exercice 2023 a été marqué par le voyage annuel collectif avec 20 participants, l'accueil de nouveaux adhérents, la création d'une nouvelle association régionale et la conclusion d'un 3<sup>e</sup> partenariat avec l'agence FERT.

#### 1. Organisation/fonctionnement

- **Réunion des instances** : le conseil d'administration de l'association s'est réuni à deux reprises le 16 mars et en séance exceptionnelle le 6 juin, et l'AG (sous format AGO et AGE) le 26 juin.
- **Montant des cotisations** : il n'y a pas eu de modification pour l'exercice 2023 du montant de la cotisation annuelle, qui reste donc fixé à 1.000 euros par membre fondateur ; pour rappel, les membres actifs ne paient pas de cotisation.
- **3 nouveaux adhérents** : Le Président a présenté au conseil d'administration les demandes des sociétés Groupama Immobilier, Groupama Gan Reim (GGReim) et de la Société Forestière Groupama (SFG) d'adhérer l'Association. Ces entités s'inscrivent dans une démarche de contribution aux enjeux sociaux et environnementaux en lien avec l'Association.  
Après en avoir délibéré le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion de Groupama Immobilier, Groupama Gan Reim (GGReim) et de la Société Forestière Groupama (SFG), sous réserve de la validation des modifications des statuts par l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2023.
- **Création d'une nouvelle association régionale en 2023, appelée à devenir membre de l'association nationale en 2024** : Action Solidarité Madagascar Centre-Manche, créée le 21 octobre 2023, avec les fédérations départementales de la Caisse régionale, association destinée à soutenir un projet de reboisement pluriannuel (jusqu'en 2027) porté par une congrégation basée près de Ambohitsoa au sud de Tana qui gère 4 écoles de 1.400 élèves, l'objectif étant de contribuer à l'autonomie de chaque école, par des jardins gérés de manière durable.
- **Evolution des statuts (article VI. « Membres »), mis à jour le 26 juin : élargissement des catégories de membres et reformulation sur la perte de qualité de membre** :  
L'Association se compose désormais de :

- Membres fondateurs ;
- (nouveau) Membres Groupama actifs ;
- Membres actifs.

La qualité de membre fondateur de l'Association est réservée aux Caisses régionales d'assurances mutuelles agricoles Groupama, à Groupama Forêts Assurances et à la Caisse nationale de réassurance mutuelle agricole Groupama (Groupama Assurances Mutuelles).

La qualité de « membre Groupama actif » est réservée, quant à elle, aux entités du groupe Groupama ayant des engagements s'inscrivant dans une démarche de contribution aux enjeux sociaux et environnementaux en lien avec l'Association. La demande d'adhésion doit être accompagnée du parrainage d'un membre fondateur. Les membres Groupama actifs ont les mêmes droits et prérogatives que les membres fondateurs de l'Association. Notamment les membres Groupama actifs paient une cotisation annuelle à l'Association.

Par ailleurs, la formulation de la perte de qualité de membre a été précisée :

La qualité de membre actif de l'Association se perd par :

- La démission adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président de l'Association,
- La dissolution de l'association ou de l'entité membre actif de l'Association,
- L'exclusion prononcée par le Conseil d'administration de l'Association pour motifs graves (le non respect de la charte de conduite étant considéré comme un motif grave), le membre intéressé ayant été préalablement invité à faire valoir ses moyens de défense,
- L'exclusion prononcée par le Conseil d'administration de l'Association justifiée par le retrait du parrainage du membre fondateur au membre concerné.

En cas de conflit, le Président pourra, le cas échéant, décider de la réunion d'une commission ad-hoc de résolution du conflit laquelle aura un avis consultatif qui sera présenté au conseil d'administration.

Toutes ces modifications ont été déposées au service compétent de la Préfecture de police de Paris.

- **Organisation d'un voyage collectif en 2023 : quelques points clés**

Nous sommes revenus en 2023 au format classique du voyage collectif unique annuel.

Le voyage s'est déroulé du 28 octobre au 5 novembre, avec les représentants de la majorité des associations : avec les représentants de,

- Aube,
- Corrèze,
- Dordogne,
- Eure,
- Gironde,
- Pas-de-Calais,
- Haute-Vienne,
- Ille et Vilaine,
- Loire Atlantique,
- Landes,
- Manche-Calvados,
- Méditerranée,
- Océan Indien,
- Oise-Somme,
- 77-Ile de France,

et les représentants de Générations Mouvement-Fédération nationale (son président) et de Groupama Grand Est (élu régional) pour le mécénat Vozama,

Sarthe et Orne ont effectué des voyages séparés, mais ont pu rejoindre la séance de débriefing collectif de fin de séjour à Tana.

Rhône-Alpes Auvergne, Mayenne, Aveyron-Lozère n'étaient pas représentés.



Quelques points clés :

- Les déplacements se sont bien déroulés ; le programme des groupes s'est réalisé comme prévu, selon le programme monté avec l'agence Kijana.
- Les projets ont bien repris après la coupure du début des années 2020 du fait de la crise. Les projets sont portés sur place par des leaders, dont le concours est essentiel pour la réussite.
- Un problème émerge de plus en plus : la sécurité – plusieurs cas mentionnés d'agressions graves dans l'environnement des projets que nous avons visités.
- Nous devons faire connaître davantage nos associations dans nos caisses et nos régions. Il y a beaucoup de marge de progression sur ce sujet. Et c'est important pour la pérennité des actions.
- Une action transversale qui serait utile : la revente du café produit par le projet d'Andine par les associations lors d'opérations de relations publiques en France. A étudier.
- Sur la réception de containers : conseil est donné aux associations de prendre un contingent de jours plus large sur le transit afin d'éviter une taxation accrue.

## 2. Relation avec la Biscuiterie de l'Abbaye

### • Pour mémoire :

- Les ventes de boîtes de gâteaux de la Biscuiterie de l'Abbaye, basée dans l'Orne, sont une source de financement essentielle pour les actions solidaires menées par les associations.
- A la suite de discussions menées sur plusieurs mois en 2020 avec la Biscuiterie de l'Abbaye afin d'établir avec ce partenaire un cadre contractuel qui n'existait pas à ce jour, un « contrat de fourniture de gâteaux » a pu être signé en 2021 et qui est conforme aux souhaits des deux parties.

Les objectifs et caractéristiques de ce contrat :

- Sécuriser le partenariat, notamment l'approvisionnement et les règles de commandes,
  - Libérer Groupama Centre-Manche de la gestion des commandes,
  - Cadrer la distribution, seules les associations membres pourront dorénavant passer commande, gage de la bonne utilisation des boîtes.
  - La Biscuiterie a repris la gestion complète des commandes et les traite désormais sur 3 dates butoirs, afin d'éviter une dispersion des dates et des lots, ce qui serait difficile à gérer. Un comité de suivi paritaire a été créé afin de faire un point annuel sur le partenariat.
- Il s'agit bien d'un contrat de fourniture de gâteaux et non d'un contrat commercial ou d'une convention de mécénat.

### • Comité annuel avec la Biscuiterie

- Une troisième rencontre (après celles de 2021 et 2022) de représentants de l'association nationale et d'associations départementales avec le Directeur commercial de la Biscuiterie a eu lieu sur leur site le 30 septembre 2023.
- Les interlocuteurs ont changé en 2023 : Eric N'Guyen, directeur commercial, et Edith Fouilleul, assistante commerciale, sont partis à la retraite et ont été remplacés respectivement par Stéphane Morin et Christelle

Busnot. Ces noms ont été communiqués aux membres de l’association. M. Morin, collaborateur de la Biscuiterie depuis de nombreuses années, nous a assurés de la poursuite du soutien à notre cause, dans le même esprit constructif et solidaire qu’auparavant.

- A été exprimée à la Biscuiterie la possibilité éventuelle d’une 4<sup>e</sup> date-butoir de livraison, mais sans réponse de notre interlocuteur à ce stade, qui a bien écouté la demande. Pour mémoire, la troisième date butoir de prise de commandes a été décalée en 2022 au 15 octobre, et non plus le 30 septembre, les deux autres dates étaient inchangées (30 janvier et 30 avril).
- Rappelons que l’organisation d’un circuit de retour des boîtes, vidées et donc garnies de fournitures pour les Malgaches par les acquéreurs des boîtes, est du ressort exclusif des associations, avec leurs partenaires Groupama et Générations Mouvement en région. Cela reste à ce jour hors contrat avec la Biscuiterie. Certaines associations mènent ce type d’action.

● **Volume des commandes et sujet du prix**

- Les commandes de 2023 se sont déportées nettement vers les boîtes Sucre (nouveau modèle depuis 2022), plus faciles à écouler par les associations ; le prix des boîtes ¼ (Oiseaux), comme pour les exercices 2021 et 2022, est perçu comme trop élevée :

2023			
	Quantités	C.A. en euros	%var Q. 22/23
Boîte 1/4	10 729	122 042,37	-47,7%
Coffret Kg Sucre	14 392	95 490,91	291,9%
Lot 3 Boîtes Sucrettes	3 324	34 659,38	-29,3%
<b>TOTAL</b>	<b>28 445</b>	<b>252 192,66</b>	

- Le volume total est en relatif recul, à 28.445 boîtes, par rapport à 2022 (30.820) ; les niveaux de vente d’avant crise Covid n’ont pas été retrouvés jusqu’ici.
- Toutefois, ce sont 75.519 euros qui seront reversés aux associations, soit une somme légèrement supérieure à celle de 2022 (74.418 euros), cette évolution divergente avec le CA des boîtes s’explique par la meilleure ristourne des associations sur les boîtes Sucre. La baisse globale des rétributions depuis 3 ans suit le repli du volume des ventes (2022 marquait un rebond par rapport à 67.263,96 euros en 2021, mais il y avait 79 649,16 € euros en 2020, 118.592,54 euros en 2019).

Les associations ont fait part à nouveau de leur difficulté à commander les produits compte tenu de l’évolution des tarifs.

La nouvelle boîte Sucre est à un prix particulièrement attrayant, 7 euros (dont ristourne de 2,74 euros).

Les grosses boîtes sont certes passées à 12 euros, mais la ristourne est maintenue à légèrement plus de 2 euros ; les boîtes Sucrettes (nouveau décors Fleurs) sont certes à 11 euros, mais la ristourne est à plus de 4 euros.

Un volume de stockage exceptionnellement élevé de boîtes (Sucre) à la Biscuiterie en fin d’année 2023 a amené celle-ci, compte tenu de la charge occasionnée sur sa trésorerie, à effectuer le versement en deux échéances des rétributions de 2023 aux associations.

Il sera important de bien rappeler aux associations, d’une part de commander sur le stock disponible de boîtes Sucre, d’autre part d’anticiper le plus correctement possible les commandes à venir – une prévision annoncée de volumes importants devra être confirmée avant toute fabrication supplémentaire significative.

3. Vie des associations et de leurs projets

Comme évoqué au point Organisation/fonctionnement du présent document, les voyages réalisés en 2023 (le voyage collectif et les voyages de Sarthe et Orne) étaient importants pour le contact avec nos interlocuteurs sur le terrain, le suivi des projets – la plupart des sites ont pu être visités.

**Association nationale : soutien à l’agri-agence FERT dans le cadre de l’adaptation au changement climatique (2<sup>e</sup> année)**

Au-delà de l’opération exceptionnelle financée fin 2021 pour des collègues agricoles, l’association nationale a souhaité développer un partenariat de plus long terme avec FERT, « agri-agence » des céréaliers français qui accompagne le développement de l’agriculture et des agriculteurs des pays du Sud. Ainsi, depuis 2022, l’association nationale concourt au projet d’ « Amélioration des pratiques agricoles pour contrer les effets du changement climatique en région Ihorombe à Madagascar ».

Le soutien financier de l’association Action Solidarité Madagascar permet de soutenir l’organisation de producteurs SGM – organisation paysanne régionale membre de Fifata – pendant 3 ans, dans son action de formation de 110 « paysans relais », en agroécologie et arboriculture, les 1420 membres de SGM bénéficiant des services de ces paysans et plus largement leur famille.

Le soutien financier est à hauteur de 45.000 € sur trois ans, soit 3 versements de 15.000 euros à FERT sur les exercices 2022, 2023 et 2024.

Le deuxième versement a donc été effectué le 13 janvier 2023 ; le premier versement avait eu lieu dans la foulée de la signature du partenariat entre l’association et FERT intervenue à l’issue de l’AG du 5 juillet 2022.

De même qu’en 2022, 4 rapports d’étape nous ont été adressés par FERT au cours de 2023 ainsi qu’un bilan annuel technique. Ce rapport est annexé au dossier du Conseil d’administration.

L’équipe que nous finançons a mené de nombreuses missions de formation s’agissant notamment des services aux membres de SGM (amélioration de la gestion des exploitations et de la production avec de nouvelles pratiques culturales ainsi que de la formation à la commercialisation) et de la protection de l’environnement (formation des pépiniéristes notamment). 15.850 arbres fruitiers et forestiers ont été plantés en 2023.

**Association nationale : soutien au projet pilote d’Ampéfy, réussir en faisant travailler ensemble les acteurs locaux**

Axé sur l’éducation, la santé, l’écologie, le projet a démarré en 2022, 3.000 euros seront versés par an, sur 3 ans – premier versement effectué le 21 juin 2022, le deuxième donc le 27 juin 2023 –, pour financer les actions de l’association locale « 3A » (Association des Amis d’Ampefy, qui couvre 13 villages) dont la formation des enseignants et des parents d’élèves, qui seront ainsi « moteur » dans la formation de leurs enfants ; un projet qui rassemble toutes les parties prenantes, dont les écoles, les parents d’élèves, les structures de santé. Des équipements sont prévus pour l’hôpital et les écoles. Ainsi par exemple : concernant l’école primaire publique, 2 classes des élèves de 8 et 7èmes ont été repeintes et de nouveaux bancs ont été installés à la rentrée. Au collège, agrandissement d’une des salles de classe et paiement d’un enseignant informatique. Pour le CSB (Centre de Santé de Base), réfection du toit de la salle des maladies importantes et renforcement des socles du bâtiment, et nouvelle pompe à eau installée en juin.

Visite de l’hôpital et des salles de classe rénovées de L. Poupart, J. Rambatomanga et de T. de Fouchécour en novembre 2023.

**Les projets des associations départementales et régionales<sup>1</sup> :**

Les associations départementales ou régionales ont continué en 2023 les réalisations des projets, dans des conditions souvent difficiles.

*La synthèse ci-dessous ne prétend pas être exhaustive mais donne à voir la variété et la profondeur de l’engagement des associations.*

**Association de l’Ille et Vilaine**

Fianarantsoa. Soutien du CFR, action depuis 20 ans. Les partenaires de ce projet : le diocèse, FIDESCO, la Ferme école et ASM Ille et Vilaine. 400 élèves formés.

Formation des cadres et des élèves. 13 modules d’enseignement, plus une formation pour les jeunes filles, 1 cours ménager et désormais 1 module environnement.

Difficulté à trouver des coopérants bien que 2 nouveaux viennent cependant d’arriver sur site.

---

<sup>1</sup> Eléments repris de la séance de débriefing tenue à l’issue du voyage de l’automne 2023.

Elevage bovins, pour production de fromage, mais difficulté pour se procurer de la nourriture pour les animaux ;  
Elevage de porcs et élevage de volailles.

L'action devrait être orientée afin d'arriver à une autonomie du Centre ; éventuellement en coopération avec Bevalala.

### **Association de Loire-Atlantique**

Centre Tanjomoha, à Vohipeno, près de Manakara. Centre comportant de multiples activités (accompagnement handicap, tuberculeux, parias, menuiserie, cordonnerie, ...). L'association concentre son soutien sur l'activité consacrée à la formation de 95 jeunes handicapés – 3 classes sur 3 niveaux, qui apprennent à coudre ; production de vêtements notamment ; les jeunes repartent dans leur village avec leur machine à coudre.

Point également intéressant : projets de reforestation, comme des plantations de cocotiers ; des plans (comme des caféiers) sont également donnés gratuitement à des communautés villageoises, qui sont responsabilisées, y trouvent un intérêt économique et leur permettent d'évoluer vers l'autonomie. Grand succès de cette approche.

### **Association des Landes**

Anosibe Anala. Pas d'accès au site du fait de l'état de la route. Donc plus de visite sur place depuis des années maintenant. Rencontre à Tana avec le père David, qui fait état de plusieurs difficultés :

- Problème de la déforestation et de la présence d'orpailleurs – qui peuvent extraire jusqu'à 25gr d'or/jour ;
- Prix du riz en forte hausse et inflation générale.

Le projet a connu des développements intéressants ces dernières années : construction internat, classes passées de 2 à 6, bassin à poissons, 1 gardien de la ferme efficace et payé par l'association Landes.

Sans abandonner le soutien à Anosibe, l'association cherche à accompagner un projet qui soit accessible géographiquement : projet en vue à Antsirabe : soutien à un centre de lutte contre les violences faites aux femmes, dirigée par la congrégation ND de la Salette – 1 bâtiment pour l'accueil des femmes et leur formation ; centre fondé à la suite d'une agression grave en 2007 ; demandes :

- Equipements, dont machines à coudre ;
- Projet de pépinière.

Par ailleurs, visite en 2023 à côté de Tsiro de forêts d'arbres à soie (forêts de tapias) ; démarche d'agroforesterie de la congrégation Magnificat – projet de plans de manguiers.

2 projets à étudier :

- A Anosibe Anala : les forêts brûlent (la promesse d'une amnistie à la suite de l'élection présidentielle déclenche des actes délibérés) – à étudier : 30 ha à replanter autour du Centre ;
- A Antsirabe : reboisement autour d'un des deux lacs – projet de « mini-forêt », avec un porteur de projet déjà identifié.

### **Associations Gironde, Oise-Somme et Générations Mouvement-Fédération nationale**

Fierenana – région de Bongolava – est une commune de 50.000 habitants sur 4 000 km<sup>2</sup>.

Action Solidarité Madagascar Gironde et Somme-Oise (et Tale France), GM fédération nationale soutiennent :

- des écoles sur 3 villages de la commune,
- une organisation scolaire complète : primaire, collège, lycée, restauration sur le site principal de Fierenana qui bénéficie d'un plateau de 1 ha.,
- 2 internats,
- la maison des religieuses, entièrement nouvelle.

2 nouvelles salles de classe du lycée et 1 second internat ont été inaugurés lors de la visite le 31 octobre 2023.

De nouvelles demandes émergent :

- du fait du problème de l'insécurité : construction d'une enceinte autour du site scolaire, autour de l'ensemble « communauté religieuse - pensionnats » ;
- construire des logements pour les enseignants afin d'éviter le trop fort turn-over,
- construire une école sur le site principal afin de libérer les salles paroissiales,

- la formation continue des enseignants,
- créer et doter des équipes supplémentaires (de la coopérative sur site) en attelage et matériel agricole.

#### Focus **Association de la Gironde**

L'association Gironde concourt au site de Fiherenana (dortoirs, maison des sœurs, etc.).

La protection permanente de la gendarmerie devient nécessaire ; d'où leur concevoir un lieu qui puisse accueillir un gendarme.

Projet eau et lumière, avec le concours de d'Electriciens Sans Frontières. Tous les contacts nécessaires ont pu être pris lors de ce voyage – en vue : 2 forages.

Projet d'aide à la mairie, qui est très démunie.

#### Focus sur **Electriciens sans frontières**, ONG de solidarité internationale

L'association Gironde monte un partenariat avec ESF pour Fiérénana – eau (pompage par forage), électricité (panneaux solaires), dans le lycée et la maison des sœurs ; les parents contribueront aux travaux et il y aura l'intervention de 2 professionnels pour la maintenance.

Ce projet est une bonne pratique et mérite d'être partagé avec les autres associations. Une présentation d'ESF par son Délégué général et de leurs possibilités d'intervention a été réalisée pour les membres en AG le 26 juin 2023.

#### **Association du 77-Ile de France**

Ivato. Soutien à l'orphelinat (31 orphelins – des filles et désormais quelques garçons) et à l'école attenante.

Aides pour nourrir et payer l'écolage.

Réparation des véhicules en octobre grâce à l'action d'un jeune volontaire international.

Projet de l'annexe d'Antsirabe, pour des lycéennes (2 pour l'instant) – acquisition du terrain, d'une rizière, construction de la maison, qui abrite les élèves et futures religieuses ; mais conditions de vie encore très difficiles, travaux non encore achevés – problème de sécurité notamment pour le trajet à pied vers le lycée de la ville – sujet plus global de gestion du site, notamment du fléchage des dons, qui priorise peut-être en partie le religieux. A investiguer.

#### **Association de la Dordogne**

Site de Bemahatazana. Soutenu depuis 2012. Collège et lycée. Problème majeur de sécurité, vols, saccages, voire meurtre récemment d'une jeune fille. Un mur de protection financé par l'association est en cours de construction. Le dispensaire par ailleurs fonctionne bien.

#### **Association de Manche-Calvados**

Congrégation des Ursulines de Jésus.

Site de Izely. Soutien à un dispensaire, salaires d'une infirmière et d'une sage-femme ; fort turn-over ; mais fonctionnement plutôt satisfaisant.

Site de Miarinarivo. MFR, dont le fonctionnement est bon, salaires à jour (formateurs).

Maison de promotion de jeunes femmes (apprendre à coudre, etc.) ; besoin de matériels, une moto notamment, à la suite de vols d'équipements.

#### **Association de l'Eure**

Fihoana. Projet axé sur l'éducation. 600 élèves, de la maternelle au lycée.

Actions : 3000 euros envoyés par an, pour payer des frais de scolarité, soit 260 enfants aidés dont 160 qui viennent de la brousse, et pensionnat de 40 enfants.

Evolutions récentes : demandes de pompes, panneaux solaires.

A noter toutefois, problèmes de détournement d'argent, d'insécurité dans les environs.

Projet de container avec l'association Sarthe.

Nouveau projet en perspective : soutien pour une action de diffusion d'implants contraceptifs ; les personnes chargées de cette action sont identifiées.

### **Associations de la Sarthe et de l'Orne**

Leur représentant, JL Boucher et JC Boucher, participaient à la réunion de débrief du voyage de 2023 et on fait état de la situation des projets que leurs associations soutiennent ; le but de leur voyage était de renouer des liens avec les acteurs locaux et écouter leurs besoins.

3 axes d'intervention depuis des années, à Tana et dans ses environs,

- L'école dirigée par le père Elio dans la banlieue de Tana, pour laquelle plus de 30 K euros sont versés annuellement pour les frais d'écolage essentiellement ; des distributions bénéficient également à d'autres écoles environnantes ;
- L'école agricole de Bevalala, historiquement animée par les époux Jourdain, aujourd'hui dirigée par le père James ; l'annexe agricole à Maharavoandriana est gérée par le père Rinel ;
- La structure pour jeunes filles à Tsiro, dirigée par sœur Marie-Louise.

Au fil des années, les jésuites ont tendance à délaissé la partie agricole ; 85 ha sont non exploités, un effort de long terme est à prévoir pour redresser cette situation.

### **Association de Méditerranée**

Site d'Andine. Soutien écoles (dont collège, lycée) – dispensaire (seuls les médicaments sont payants) – et des communautés via l'agricole. Etablissement d'une coopérative pour la production de café. Rappelons que les bénéficiaires de la production de café sont affectés en partie aux frais de fonctionnement du dispensaire, que les patients n'ont ainsi pas besoin de payer.

A noter : un ancien élève de ces écoles va devenir médecin.

Les populations sont fortement impliquées notamment sous l'effet de l'action du Dr Raphaël.

Récemment : replantation d'eucalyptus et équipement en matériels pour la coopérative, qui va traiter le décortiquage et l'emballage du café.

Plusieurs sujets autour de la production de café :

- Sécurisation des outils ;
- Construction d'un quai de déchargement ;
- Achats supplémentaires de caféiers.

2 à 3 ha de caféiers supplémentaires sont prévus, pour étoffer la production de la population.

Se pose les questions de trouver un torréfacteur, et des débouchés pour la production – les associations pourraient vendre de ce café. Piste à étudier.

### **Associations de Corrèze et de Haute-Vienne**

Soutien au développement de la production de pommes sur la commune de Vinaniny, dans le cadre d'une convention avec FERT/FIFATA/CEFFEL (branche fruits et légumes de Fifata). S'ajoute des actions autour du maraîchage et de l'élevage de poulets gas.

Les visites sur place ont permis de constater que tout évolue de façon très favorable pour cette première année de soutien. Rencontre avec les OP sur place.

Les visiteurs ont pu voir concrètement les champs-école, l'impact de l'action des paysans-relais, qui diffusent autour d'eux la formation qu'ils ont reçue – 150 agriculteurs sont formés.

Les paysans font preuve d'innovation : projet d'élevage de larves pour nourrir les poulets en période de tension sur l'approvisionnement de nourriture pour animaux.

Les attentes sont fortes pour poursuivre ces actions, il s'agit d'une région très enclavée ; l'objectif est de développer leur autonomie. Besoin de d'équipements et de structuration des groupes.

Visite du site de Mahabo, historiquement soutenu par JP Laroche. Soutien d'une école primaire (ND de la Salette). Cela fonctionne bien mais forte insécurité. La production de la rizière est en difficulté à cause de l'approvisionnement en eau ; développer l'arboriculture, le maraîchage, accompagnement agricole à envisager éventuellement.

### **Association de l'Océan Indien. 3<sup>ème</sup> partenariat avec FERT**

Soutien envisagé des actions du collège agricole de Bezezika, région de Menabe, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec FERT/FIFATA (action centrée à ce stade sur des formations courtes pour les 14-18 ans et aides 'coup de pouce' - la signature de la convention avec FERT a été finalisée en 2023).

Première visite pour évaluer la situation sur le terrain en 2023. Rencontre avec la nouvelle directrice, qui est ingénieur agronome et qui semble dynamique. Mais tout reste à faire pour remonter cette structure (notamment problème sur les supports pédagogiques, problème de sécurité – construire éventuellement d'abord un mur – problème d'approvisionnement en eau).

Le potentiel de développement est certain, mais cela nécessitera des efforts et un accompagnement long.

#### **Association de l'Aube**

Dispensaire pour les personnes démunies de Majunga. Fermé depuis cet été du fait de la grave maladie du Dr Hanitra qui dirigeait le site. La suite du projet est hypothétique.

#### **Association du Pas-de-Calais**

Site d'Ambondromamy. Sœurs des Petites filles du Cœur de Jésus. L'accroissement continu du nombre d'élèves (désormais 700) nécessite de développer les infrastructures en priorité.

Réalisation de 3 classes en cours, achevées fin 2023 – prévoir une séance d'inauguration lors de notre prochain voyage de 2024. Sœur Alice dirige désormais le site.

Le dispensaire fonctionne bien, avec 240 visites.

#### **Association VoZaMa soutenue par Groupama Grand Est**

Mécénat de GGE pour VoZaMa, association basée en Alsace et dont l'action est très étendue. Préscolarisation d'enfants de la brousse. 12.000 enfants en tout.

Projets autour du reboisement, de constitution de groupements de femmes, de l'eau.

#### **A noter également :**

**Association d'Aveyron-Lozère.** Ecoles et internat à Ihosy. Priorité sur le scolaire et l'écologie (l'école verte).

Construction de classes et d'un mur de protection contre le vol, et 1 terrain de basket. Par ailleurs, l'association couvre désormais les départements du Gers et du Lot.

**Association Rhône-Alpes Auvergne.** Création de l'association fin 2020. Association régionale, avec tous les présidents des fédérations au Conseil et des référents Madagascar dans chaque département, qui sont en relation avec Générations Mouvement.

La présidente de l'association a pu se rendre pour la première fois sur les projets fin 2022, rencontrer les interlocuteurs et ainsi acter auprès d'eux la séquence qui s'ouvre avec la nouvelle association.

Bejofo. Une 4<sup>e</sup> classe est à construire (5 sont prévues), besoin de 4000 euros (Père Rolland), plus 3000 euros pour : salaires annuels pour 6 institutrices, achats de riz, construction d'un château d'eau. Également : vélos pour les institutrices, projet de clôture, bureau pour le directeur.

Moramanga : (Sœur Marthe) soutien pour l'éducation et le logement d'enfants des rues (réserve d'eau réalisée, frais de scolarité, éventuelle construction d'un bâtiment). (Sœur Fanja) lait pour les nourrissons, travaux et salaires pour une école.

Pas de visite en 2023. La prochaine visite est prévue pour 2024 et permettra d'observer les avancements.

## **4. Perspectives**

#### Poursuite des projets soutenus par l'association nationale

Soutien à l'agri-agence FERT sur des projets ciblés et au projet pilote d'Ampéfy.

Le deuxième versement a été effectué à FERT en janvier 2023. Le partenariat sur le projet d'Ihorombe court jusqu'en 2024. D'autres possibilités de collaboration avec FERT pourront être investiguées.

Le soutien au projet d'Ampéfy court également jusqu'en 2024.

#### Voyage annuel

Le prochain voyage annuel collectif des représentants des associations est à programmer pour l'automne 2024. Voir dans le Rapport financier le sujet des frais (partie Dépenses).

#### Volet communication

- L'année 2024 sera une année de préparation de la célébration des 30 ans, qui aura lieu en 2025, à une date et un lieu qui reste à convenir.

- Il serait très utile de réaliser, éventuellement par un stagiaire rémunéré par l’association, une cartographie de l’écosystème web (ce que publient nos membres sur Internet et les réseaux sociaux) et de proposer une optimisation aux membres. L’idée serait d’aller vers un mini-site, qui remonterait les informations données déjà par les associations et de publier des éléments au niveau national.
- Un espace de discussion commun devrait être créé.
- Une fiche par projet sera établie - l’association nationale produira un modèle simple, que les associations seront appelées à remplir en 2024 – ces fiches serviront de référence documentaire et de socle à des communications. Elles permettront notamment d’évaluer l’engagement financier et humain global des associations.

### Conclusion

La situation est compliquée, hier par la crise sanitaire, et maintenant économique, climatique et leurs effets. La situation sociale – notamment avec l’accroissement de l’insécurité – est préoccupante. Les relations avec nos contacts locaux sont difficiles, les budgets sont très sollicités par nos interlocuteurs Malgaches ; il est important de poursuivre nos actions, d’en faire une sélection rigoureuse, de pérenniser les projets, au bénéfice des populations de Madagascar plus que jamais dans le besoin.

## RAPPORT FINANCIER

### Présentation des recettes

Le total des recettes sur l’exercice s’élève à 104.516,26 euros et continue ainsi à croître (90.843,96 euros en 2022, 74.000 euros en 2021). Elles se décomposent principalement comme suit :

1. La subvention annuelle de Groupama Assurances Mutuelles (GMA) est portée désormais à 65.000. La dotation précédente, de 50.000 euros, ne permettait plus de réaliser le voyage annuel compte tenu de l’inflation notamment. Une convention de mécénat a été rédigée. L’association est d’intérêt général et GMA peut demander à ce titre une réduction fiscale, dans le cadre de la loi.
2. Les cotisations des membres fondateurs (les autres membres n’en paient pas). Conformément aux nouveaux statuts de 2019, les membres fondateurs ont été appelés à cotiser, soit 1.000 euros de cotisation annuelle par membre (hors GMA), ce qui fait une recette annuelle totale de 11.000 euros. Une entité est en cours de régularisation de sa cotisation.
3. Des dons personnels pour un montant total de 27.432 euros. Ces dons d’un montant total très significatif au regard de notre budget annuel, sont réalisés par des personnes physiques ; l’association remercie chaleureusement ces personnes de leur confiance et de leur intérêt pour nos actions de soutiens aux populations de Madagascar.

Recettes			
Recettes de l'Association	Date	Montant	Commentaires
Subvention annuelle 2023 versée par Groupama Assurances Mutuelles	05/05/2023	65 000,00 €	Virement annuel de GMA
<b>Cotisation 2023 des membres fondateurs (hors GMA)</b>		<b>10 000,00 €</b>	<b>Virements annuels reçus des Caisses Groupama</b>
<b>Ressources diverses</b>			
Cotisation assurance	11/01/2023	241,26 €	Régularisation GPVL
Remboursement frais accompagnant - Voyage 2022	24/01/2023	700,00 €	Virement
Remboursement frais accompagnant - Voyage 2023	08/11/2023	1 143,00 €	Virement
<b>Versements de donateurs particuliers</b>		<b>27 432,00 €</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES 2023</b>		<b>104 516,26 €</b>	

### Présentation des dépenses

Le total des dépenses s’élève à 79.241,01 euros, en fort recul par rapport à 2022 (111.053,48 euros, car il y avait le financement exceptionnellement de 2 voyages annuels en 2022). Principalement :

1. Les frais des voyages pour 59.212,32 euros, 20 participants ; pour mémoire, les deux voyages collectifs de 2022 avaient coûté 40.056,81 pour le voyage de printemps, 13 participants, et 46.762,55 euros pour le voyage d’automne, 16 participants).
2. Pas de dépenses de communication en 2023.
3. Les dépenses liées à des soutiens de projets : 15.000 euros pour le projet Ihorombe (FERT) et 3000 euros (+4 euros de frais de virement vers Madagascar directement) pour le projet Ampéfy.

Rappel de notre règle sur les paiements des voyages : seuls les déplacements faits dans le cadre des voyages collectifs seront remboursés (règle de base : 1 voyage pour 1 représentant par association) ; la prise en compte financière d’accompagnants – dont la présence doit rester exceptionnelle – ne pourra se faire que s’il y a remboursement avant le voyage des frais engagés par l’association.

<b>Dépenses</b>			
<b>Dépenses de l'Association</b>	<b>Date</b>	<b>montant</b>	<b>commentaires</b>
<b>Frais bancaires</b>		328,53 €	
<b>Cotisation Assurances</b>		1 696,16 €	
<b>Frais voyage annuel à Madagascar - oct-nov 2023</b>			
Air Austral - 20 billets avion	22/05/2023	4 500,00 €	Acompte 30%
virement GOI	12/09/2023	466,19 €	Rbt billets M. Dijoux
Virement	20/09/2023	1 397,21 €	Rbt billets Jean Rambatomanga
Virement Air Austral	02/10/2023	23 194,02 €	Règlement solde vol Air Austral
KIJANA	04/10/2023	9 004,00 €	Agence de voyage Madagascar
KIJANA	27/10/2023	18 953,00 €	Agence de voyage Madagascar
Mutuaide Assistance	03/11/2023	1 697,90 €	Assistance voyage
<b>Actions de communication</b>			
<b>Soutien à des projets (direct ou via des partenariats)</b>			
Agri-agence FERT	13/01/2023	15 000,00 €	Soutien projet IHOROMBE/FERT
Association 3A (Association des Amis d’Ampefy)	27/06/2023	3 004,00 €	Soutien aux projets de l'association 3A
<b>TOTAL DES DEPENSES 2023</b>		<b>79 241,01 €</b>	

La situation financière de l’association est très favorable.

### Position du compte BNP Paribas

Elle est de 149.281,61 euros à la clôture de l’exercice (31/12/2023).

### Perspectives

Le budget de 2024 sera consacré essentiellement à trois domaines :

- Le voyage annuel des représentants des associations ;
- Le financement de projets à Madagascar ;
- Les actions de communication préparatoires à la célébration de 2025.

\*\*\*

Rapport fait à Paris, le 13 mars 2024.

### Signatures

**Laurent Poupart, président**

**André Daziano, trésorier**

**Pascal Viné, secrétaire**

**Philippe Ghestem, vérificateur des comptes**